

# **Rapport annuel et final de mise en œuvre pour l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»**

## **PARTIE A**

### **IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE**

CCI	2014FR05M0OP001
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Ile-de-France et Bassin de Seine 2014-2020
Version	2015.3
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

## **2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

### **2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.**

Le programme régional FEDER-FSE-IEJ adopté par la Commission en décembre 2014 a prévu les grands principes du cadre de gouvernance.

Il en ressort que deux instances ont la charge du pilotage des programmes et de la sélection des opérations cofinancées :

- Un Comité régional de suivi inter-fonds (CRSI) placé sous la présidence conjointe du président du conseil régional et du préfet de région associant la Commission européenne et le partenariat régional élargi des programmes ;
- Un comité régional de programmation (CRP) placé sous la présidence conjointe du vice-président en charge des affaires européennes et d'un représentant de l'Etat.

Le Comité régional de suivi inter-fonds s'est réuni à trois reprises: en octobre 2014, en mars et en octobre 2015.

Le Comité régional de programmation s'est réuni quatre fois en 2015 pour proposer la sélection des opérations cofinancées .

Le comité régional de programmation de la Région (CRP-R) en charge du programme régional FEDER-FSE-IEJ est placé sous la double présidence de l'exécutif régional et d'un représentant des services de l'Etat. Il associe les services instructeurs de la Région, les départements les organismes intermédiaires, les collectivités et les intercommunalités sélectionnées au titre du volet urbain du programme régional.

Pour chaque opération présentée, la décision finale de financement revient à la présidente du conseil régional ou par délégation à la vice-présidente en charge des affaires européennes.

La Commission permanente de la Région est informée à échéance semestrielle des dossiers sélectionnés par le CRP-R en charge du programme régional FEDER-FSE-IEJ.

La Région a mis en place un système de pré demandes en avril 2014 ( après la transmission de la première version du POR) afin d'assurer une continuité de financement pour les porteurs projets dont le contenu correspondait au POR. Pour le FSE, l'ensemble des axes a été ouvert, pour le FEDER seules les actions relatives à la

rénovation énergétique pouvaient faire l'objet de pré demandes.

Les 114 dossiers enregistrés à ce titre ont abouti à la sélection de 62 opérations et à la programmation d'un montant FSE de 5,756 M€ relevant pour l'essentiel de l'axe d'intervention n° 3 dédié à la création et reprise d'activités (66,4 % des crédits programmés) et subsidiairement de l'axe d'intervention N° 5 dédié à l'amélioration des compétences et des qualifications et de l'axe d'intervention N° 4 dédié à l'inclusion des populations marginalisées (respectivement 31,9 % et 1,7 % des crédits programmés). Les 16 dossiers présentés au titre du FEDER ont tous fait l'objet d'un avis négatif, en effet les projets présentés ne correspondaient pas à l'axe du FEDER qui était ouvert à l'exception d'un projet qui a fait l'objet d'un abandon du porteur.

Par ailleurs 5 dossiers ont été sélectionnés au titre de l'appel à projets relevant de l'IEJ. Enfin, les organismes intermédiaires ont procédé à la sélection de leurs projets portant ainsi le nombre de projets sélectionnés à 168.

Parallèlement, entre les mois de février et d'octobre 2015, il a été procédé à la publication de trois campagnes successives d'appels à projets et appels à manifestations d'intérêt couvrant la majeure part du champ d'intervention du programme régional en vue de sélectionner des opérations réalisées durant la période 2015-2018 :

- Deux appels à projets ont été publiés en février, l'un concernait le volet urbain sous le nom d'INTERRACTIF (sur tous les axes du POR à l'exception des axes 9 et 10), le second visait la mise en œuvre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (axe 9).
- Six appels à projets ont ensuite été publiés en avril 2015. Deux appels à projets relevaient du FSE : l'un pour la lutte contre le décrochage scolaire (axe 5), l'autre pour des actions à destination des personnes placées sous-main de justice (axe 5). Enfin quatre appels à projets concernaient le FEDER sur les thèmes suivants : projets de recherche et développement dans les domaines de la SRI (axe 6), actions d'accompagnement individuelles et collectives en faveur des PME/PMI de la SRI/SI(axe 6), favoriser la production et la distribution des énergies renouvelables et réhabilitation durable (axe 8).
- Enfin, la troisième vague publiée en octobre 2015, a concerné trois appels à projets et deux appels à manifestations d'intérêt. Les appels à projets portaient sur les secteurs suivants : populations marginalisées (mixte FEDER /FSE axes 1 et 4), entrepreneuriat (axe 3) et groupements de créateurs (axe 3). Les espaces dynamiques d'insertion et les Ecoles de la deuxième chance étaient les structures cibles des deux appels à manifestation d'intérêt (axe 5).

A l'exception de l'appel à projets Urbain qui s'est terminé en avril 2015 et qui a abouti à la sélection de 12 territoires, les dates limites de dépôt des projets étaient fixées entre le 30 novembre 2015 et 31 mars 2016.

En 2015, cinq organismes intermédiaires mentionnés dans le programme opérationnel ont été sélectionnés, il s'agit des organismes suivants :

- Les trois GIP académiques de Paris, Créteil et Versailles, en particulier au titre des actions relevant de l'axe FSE n° 5 OS7 et de l'axe FEDER n° 7 ; le montant de leur dotation sur la période 2014- 2020 s'élève à 40,369M€,
- La Chambre de commerce et d'industrie de Paris et d'Ile-de-France, en particulier au titre d'actions relevant de l'axe n FSE n° 3 et d'actions de l'axe FSE n° 5 OS 7; sa dotation prévisionnelle s'élève à 17,825M€,
- Le conseil départemental de Seine Saint-Denis au titre de la mise en œuvre de l'IEJ en Seine Saint-Denis relevant de l'axe FSE-IEJ n° 9 pour 0,95M€.

Le total des crédits délégués pour ces 5 organismes est de 59 M€ pour le FEDER et le FSE.

Les instruments financiers sont prévus sur les axes 6 et 8 du POR. Sur l'axe 6, 3 outils avaient été identifiés dans le cadre de l'EEA. Les incertitudes sur les modalités de sélection des intermédiaires financiers ( AMI ou marché) n'ont pas permis la mise en œuvre effective des outils envisagés. Par ailleurs l'autorité de gestion a souhaité mener une réflexion sur l'opportunité de mettre en place un fonds de fonds début 2016.

Sur l'axe 8 l'évaluation ex ante s'étant achevée en mars 2016, il n'y a donc pas eu de mise en œuvre en 2015.

En 2015, faute d'une anticipation suffisante des moyens humains nécessaires, les services régionaux n'ont pu répondre que très partiellement aux attentes de la Commission européenne et du territoire francilien en matière de gestion des FESI. Le nouvel Exécutif régional a immédiatement pris la mesure de cette situation en souhaitant renforcer les équipes de la Direction des Financements Européens afin qu'elle soit en capacité d'instruire, de superviser et de contrôler les dossiers de demande de financements européens conformément aux règles de gestion communautaires mais également d'orienter et d'accompagner les porteurs de projets franciliens. Ainsi, il est projeté de recruter des gestionnaires pour atteindre la cible de 15 agents d'ici fin 2016.

### 3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

#### 3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
1	Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens	Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
10	Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve	Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
11	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER	Une opération a été programmée au titre de l'assistance technique pour la CCI afin de financer un poste dédié à l'animation, avec un montant FEDER de 0,135M€.
12	Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE	Les GIP académiques et la CCI ont bénéficié de crédits d'assistance technique sur cet axe. Ces crédits leurs permettent de financer les postes nécessaires à la gestion des fonds structurels (montant FSE de 0,82 M€) soit 4 opérations programmées.
2	Préserver la biodiversité	Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
3	Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable	59 opérations ont été programmées pour un total de 6,677M€ : - la Région a programmé 43 opérations pour 3,82M€ ; - la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et d'Ile de France (CCI) a programmé 16 autres opérations

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
	dans l'emploi	<p>pour un montant de 2,85 M€</p> <p>Les opérateurs sont répartis sur le territoire francilien, il s'agit principalement de maisons de l'emploi relevant de communautés d'agglomérations, d'associations qui aident les personnes en difficulté à créer leur entreprise individuelle.</p> <p>Quelques exemples de projets financés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'aide à la création des jeunes entreprises innovantes franciliennes pour un montant FSE de 291 761€,</li> <li>- l'appui au développement des projets de création d'entreprise en Seine et Marne, pour un montant de FSE de 105 364€,</li> <li>- la reprise de TPE dans l'économie sociale et solidaire à Paris pour 123 600€.</li> </ul> <p>Concernant l'axe 3 PI 8.iii, la valeur renseignée en 2015 au sein du tableau 4.B concerne l'indicateur de réalisation principal de l'objectif spécifique 4. Cet « indicateur de réalisation principal » comptabilise le nombre de participants accompagnés (« nombre de porteurs de projets entrepreneurial accompagnés »). La valeur de l'indicateur repose sur les valeurs prévisionnelles estimées par les porteurs de projets lors du dépôt de leur demande de financement. Les informations concernant les caractéristiques des participants (situation sur le marché du travail, âge, niveau de diplôme ...) ne sont pas connues à ce stade car les données individuelles sur les participants n'ont pas encore été transmises à l'autorité de gestion. Les indicateurs communs de réalisation FSE du tableau 4.A ne peuvent alors être précisés.</p>
4	Favoriser les dynamiques de l'inclusion	<p>Une opération a été programmée par la Région sur cet axe en 2015 : le projet porté par la commune de BOBIGNY relatif à l'accompagnement de famille ROMS sur un site d'insertion pour un montant de 0,097M€.</p> <p>Le GIP académique de Versailles a également programmé des actions de prévention et de lutte contre les discriminations avec les GRETA pour 0,190M€ ( soit 3 opérations) .</p> <p>Concernant l'axe 4 PI 9.iii, la valeur renseignée en 2015 au sein du tableau 4.B concerne l'indicateur de réalisation principal de l'objectif spécifique 6. Cet « indicateur de réalisation principal » comptabilise le nombre de participants accompagnés (« nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité femme-homme »). La valeur de l'indicateur repose sur les valeurs prévisionnelles estimées par les porteurs de projets lors du dépôt de leur demande de financement. Les informations concernant les caractéristiques des participants (situation sur le marché du travail, âge, niveau de diplôme...) ne sont pas connues à ce stade car les données individuelles sur les participants n'ont pas encore été transmises à l'autorité de gestion. Les indicateurs</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		communs de réalisation FSE du tableau 4.A ne peuvent alors être précisés.
5	Investir dans l'éducation et adapter les compétences	<p>Deux objectifs spécifiques ont été définis dans cet axe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la prévention et la réduction du décrochage scolaire pour lequel un montant de 9,68M€ a été programmé,</li> <li>- l'employabilité des franciliens pour lequel un montant de 3,23 M€ a été programmé.</li> </ul> <p>La Région a programmé 20 opérations relevant de l'objectif spécifique relatif à l'employabilité des franciliens. Les thématiques des porteurs de projets ont été les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des actions de formation ciblées sur certains secteurs, par exemple insertion professionnelle des femmes dans le bâtiment dans le Val d'Oise pour 89 000€ de FSE ,</li> <li>- des projets d'accompagnement pédagogique pour les écoles de la deuxième chance.</li> </ul> <p>En ce qui concerne l'objectif spécifique relatif à la prévention et la réduction du décrochage scolaire, les organismes intermédiaires GIP académiques et CCI ont programmé plus de 80 opérations.</p> <p>Les actions soutenues sont très diverses et cherchent à répondre aux constats effectués par les acteurs du secteur éducatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- classes relais, recherche de solutions pour les élèves temporairement exclus, par exemple aide à deux classes relais de collèges de Créteil (montant FSE de 44 000€)</li> <li>- recherche de solutions pour les élèves temporairement exclus : exemple d'un projet à Garges les Gonesse mis en oeuvre par une association (montant FSE de 32 000€)°</li> <li>- découverte du monde professionnel exemple de l'action « racontez moi votre métier » initiée par un collège dans le 9ème arrondissement de Paris (montant FSE 26 500€)</li> <li>- Aide à l'intégration des élèves en situation de handicap par la prise en charge des élèves à besoin particulier : exemple du collège Georges Brassens dans le 19 ème arrondissement.</li> </ul> <p>Concernant l'axe 5 PI 10.i, idem axe 3 et 4.</p>
6	Renforcer les facteurs de compétitivité	Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
7	Diversifier et améliorer les applications TIC	Trois opérations portées par les GIP académiques ont été programmées sur cet axe, il s'agit du développement d'applications numériques à visée pédagogique. Le montant programmé total s'élève à 0,645M€.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
8	Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone	Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
9	Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis	<p>Le Région a publié un appel à projets en avril 2015 visant à financer conformément aux lignes de partage fixées avec les services de l'Etat des actions de repérage, de sécurisation des parcours par l'accès à des formations pré-qualifiantes et qualifiantes l'accès à l'entrepreneuriat. Cinq opérations ont été sélectionnées en 2015 pour un montant de 1,137M€ ( soit 568,5 K€ au titre des crédits FSE et 568,5K€ au titre des crédits IEJ) ayant pour objet la formation dans des métiers en tension comme le numérique et l'informatique et l'accompagnement vers l'entrepreneuriat.</p> <p>Par ailleurs, la candidature du Conseil départemental de Seine Saint Denis a fait l'objet d'un avis favorable du Comité Régional de Programmation du 8 juin 2015.</p> <p>Concernant l'axe 9 PI8 II, la valeur renseignée en 2015 au sein du tableau 4.B concerne l'indicateur de réalisation principal de l'objectif spécifique 15. Cet « indicateur de réalisation principal » comptabilise le nombre de participants accompagnés (« nombre de jeunes de 16-25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle »). La valeur de l'indicateur repose sur les valeurs prévisionnelles estimées par les porteurs de projets lors du dépôt de leur demande de financement. Les informations concernant les caractéristiques des participants (situation sur le marché du travail, âge, niveau de diplôme ...) ne sont pas connues à ce stade car les données individuelles sur les participants n'ont pas encore été transmises à l'autorité de gestion. Les indicateurs communs de réalisation FSE du tableau 4.A ne peuvent alors être précisés.</p>



### 3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	0,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	0,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	Plus développées	11,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	nombre	Plus développées	11,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	nombre	Plus développées	49,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	nombre	Plus développées	49,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00		
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00		
F	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	0,00		
S	RES01	Nombre de réhabilitations et/ou de constructions d'équipements innovants et structurants	0,00		
F	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00		
S	RES02	Nombre de places dans les villages d'insertion créés	0,00		

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	1 - OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : RENFORCER LA DIVERSITE DES FONCTIONS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	Plus développées			0,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	Plus développées	0,00		0,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou structurants) par habitant dans les territoires ITI	pourcentage	Plus développées	0,00		0,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS01	Taux d'entreprises par habitant dans les territoires ITI	0,00	
RSS02	Taux d'équipements économiques par habitant dans les territoires ITI	0,00	
RSS03	Taux d'équipements publics de proximité (innovants ou structurants) par habitant dans les territoires ITI	0,00	

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	2 - OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : RESORBER L'HABITAT PRECAIRE DES COMMUNAUTES MARGINALISEES TELLES QUE LES ROMS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS04	Nombre de personnes insérées durablement dans un logement (ROMS)	nombre de personnes d'origine ROMS	Plus développées	10 000,00	2014	12 520,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS04	Nombre de personnes insérées durablement dans un logement (ROMS)	0,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	Plus développées	1,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	Plus développées	1,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	En transition	1,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	Nombre d'études	En transition	1,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00		
S	RES09	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00		
S	RES20	Nombre d'études sur les masses d'eau souterraines, visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00		

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes
Objectif spécifique	16 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 16: REDUIRE LA VULNERABILITE DES TERRITOIRES AU RISQUE DE SECHERESSE PAR LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU DANS LE RESPECT DES ECOSYSTEMES AQUATIQUES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires» concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	nombre de projets	Plus développées	1,00	2013	3,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires» concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	nombre de projets	En transition	2,00	2013	5,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS27	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires» concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	
RSS38	Nombre de territoires faisant l'objet de « projets de territoires» concertés visant à réduire la vulnérabilité des territoires au risque de sécheresse	0,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	Plus développées	750 000,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	Plus développées	750 000,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	En transition	750 000,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	nombre d'habitants	En transition	750 000,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00		
S	RES10	Population bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des	0,00		



(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		inondations			
F	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00		
S	RES21	Populations bénéficiant de mesures visant à la réduction des conséquences négatives des inondations	0,00		

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	17 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 17: REDUIRE LES IMPACTS DES INONDATIONS SUR LES MILIEUX ET SUR LES TERRITOIRES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS28	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	nombre	Plus développées	329,00	2013	494,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
RSS39	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI,...)	nombre	En transition	329,00	2013	493,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS28	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI...)	0,00	
RSS39	Nombre de communes couvertes par une stratégie globale (PAPI,...)	0,00	

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	Plus développées	2,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	Plus développées	2,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	En transition	2,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	nombre d'ouvrages	En transition	2,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES11	Nombre d'obstacles traités	0,00		
S	RES11	Nombre d'obstacles traités	0,00		
F	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00		
S	RES22	Nombre d'obstacles traités	0,00		

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	18 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 18: DIMINUER LES IMPACTS DE LA NAVIGATION, DE LA PRODUCTION D'ENERGIE HYDROELECTRIQUE ET DES ACTIVITES HUMAINES EN GENERAL SUR LES MILIEUX NATURELS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrateurs	Km	Plus développées	322,50	2013	1 222,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrateurs	Km	En transition	322,50	2013	1 222,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS29	Linéaire de cours d'eau principaux accessibles aux migrateurs	0,00	
RSS40	Linéaire de cours d'eau principaux accessible aux migrateurs	0,00	

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	Plus développées	5,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	Nombre	Plus développées	5,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	0,00		
S	RES03	Nombre d'obstacles et points de fragilité traités	0,00		

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	3 - REDUIRE LES PRESSIONS ANTHROPIQUES DANS LA GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS05	Superficie de continuité écologique préservée	Ha	Plus développées	7 207,00		0,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS05	Superficie de continuité écologique préservée	0,00	

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00



Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00

CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	Plus développées	nombre	41 252,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreneurial accompagnées	Plus développées	nombre				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	nombre				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
RES04	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
RES23	Nombre de femmes porteuses de projet entrepreneurial accompagnées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
RES24	Nombre de porteurs de projet entrepreneurial issus des quartiers prioritaires accompagnés	Plus développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	4 487,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00



CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9ii - l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00

CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
Priorité d'investissement	9iii - la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	nombre	40 474,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	nombre de participants	33 914,00	16 957,00	16 957,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	participant	6 560,00	3 280,00	3 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
RES05	Nombre de participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	Plus développées	0,00	0,00	0,00
RES25	nombre de participants aux actions d'accompagnement à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	0,00	0,00	0,00
RES26	nombre de participants aux actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes hommes	Plus développées	0,00	0,00	0,00



Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation														
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur	Plus développées	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
	participation			

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00

CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	nombre	84 683,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
RES06	Nombre de participants accompagnés	Plus développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	12 573,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	21 654,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00



ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	69 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Plus développées	0,00	0,00	0,00

CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	participant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	participants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
RES27	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée de moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
RES28	chômeurs, y compris chômeurs de longue durée titulaires d'un diplôme de niveau infra IV	Plus développées	0,00	0,00	0,00
RES29	chômeurs, y compris de longue durée en situation de handicap	Plus développées	0,00	0,00	0,00
RES30	chômeurs, y compris de longue durée sous main de justice	Plus développées	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	312,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	312,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	248,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	248,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	27 000 000,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	Plus développées	27 000 000,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00		
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	0,00		



Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales
Objectif spécifique	9 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 9 : AUGMENTER LE NOMBRE DE COLLABORATIONS ENTRE LES ENTREPRISES ET LES ETABLISSEMENTS DE R&D NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE LA S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS17	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises	millions d'euros	Plus développées	12 350,00	2011	14 979,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
RSS18	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations	millions d'euros	Plus développées	5 923,00	2011	7 371,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS17	Dépenses intérieures de recherche et développement des entreprises	0,00	
RSS18	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations	0,00	

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	2 973,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	2 973,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	750,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	750,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	2 448,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	2 448,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	12 500 000,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	12 500 000,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00		

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	10 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 10 : RENFORCER LES CAPACITES PRODUCTIVES DES PME FRANCILIENNES NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE LA S3

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	nombre	Plus développées	379 474,00	2013	410 789,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	nombre	Plus développées	11 212,00	2013	11 212,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS19	Nombre d'entreprises de 0 à 49 salariés	0,00	
RSS20	Nombre d'entreprises de 50 à 249 salariés	0,00	

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	Plus développées	477,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	nombre	Plus développées	477,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00		
S	RES07	Nombre de services et d'applications créés	0,00		

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	11 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 11 : RENFORCER L'USAGE DE NOUVEAUX OUTILS ET CONTENUS NUMÉRIQUES

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	nombre	Plus développées	252,00	2014	953,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS21	Nombre de lieux de travail collaboratifs et d'établissements scolaires du second degré aménagés et dotés d'outils numériques de partage de l'information	0,00	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	126,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	126,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	0,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	0,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
		effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		



Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	12 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 12 : ACCROITRE LA PART DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION (ENR&R)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS22	Part des énergies renouvelables et de récupération produites dans la consommation finale brute d'énergie en Ile de France	pourcentage	Plus développées	5,40	2009	6,16	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS22	Part des énergies renouvelables et de récupération produites dans la consommation finale brute d'énergie en Ile de France	0,00	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	5 775,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	5 775,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	17,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	17,00			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	10,50			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	10,50			0,00			Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00		

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	13 - OBJECTIF SPECIFIQUE 13 : DIMINUER LA PRECARITE ENERGETIQUE A TRAVERS LA RENOVATION DU BATI RESIDENTIEL

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	Kwh	Plus développées	0,00		0,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS23	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	0,00	

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	14 - OBJECTIF SPÉCIFIQUE 14 : DEVELOPPER DES DEMARCHES « PILOTES » POUR REDUIRE LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DU BATI RESIDENTIEL ET DES BATIMENTS PUBLICS

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	Gwh	Plus développées	89 348,00	2013	89 320,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France	Gwh	Plus développées	60 435,00	2013	60 418,00	0,00		Il n'y a pas eu de dossier programmé sur cet axe

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS24	Consommation énergétique du bâti résidentiel en Ile de France	0,00	
RSS25	Consommation énergétique du bâti tertiaire en Ile de France	0,00	

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, et annexes I et II du règlement FSE)

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	1 767,00	884,00	883,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		Nombre	386,00	193,00	193,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		Nombre	297,00	149,00	148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	98,00	49,00	49,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		Nombre	89,00	45,00	44,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		Nombre	60,00	30,00	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		Nombre	1 174,00	587,00	587,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		Nombre	1 069,00	535,00	534,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		Nombre	718,00	359,00	359,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un		Nombre	258,00	129,00	129,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation													
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		Nombre	340,00	170,00	170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		Nombre	48,00	24,00	24,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre		0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2014	
			Hommes	Femmes
	indépendant, au terme de leur participation			
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme		0,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation		0,00	0,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00



ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2014	
			Hommes	Femmes
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi		0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge		0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge		0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle		nombre	2 313,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
RES08	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle				

## Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
-----------------	---

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE		12,00			0,00			
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	NOMBRE		12,00			0,00			
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre		10,00			0,00			
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	nombre		10,00			0,00			
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre		2 823,00			0,00			
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	nombre		2 823,00			0,00			
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre		23,00			0,00			
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	nombre		23,00			0,00			

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00		
S	RES12	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FEDER	0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00		
S	RES13	Nombre d'évaluations financées par le FEDER	0,00		
F	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00		
S	RES14	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait	0,00		
F	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00		
S	RES15	Nombre d'actions de communication et d'information au public	0,00		

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	19 - Objectif spécifique 19 : Renforcer les moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	nombre		34,00	2014	90,00	0,00		

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS30	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR	0,00	

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	20 - Objectif spécifique 20 : Soutenir le système de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du programme opérationnel

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	pourcentage		40,00	2014	100,00	0,00		

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS31	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif	0,00	



Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
Objectif spécifique	21 - Objectif spécifique 21 : Soutenir l'animation, l'information et la communication du programme

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2015 Total	2015 Qualitative	Observations
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	Nombre de visites		80,00	2014	104,00	0,00		

ID	Indicateur	2014 Total	2014 Qualitative
RSS32	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région	0,00	

Axe prioritaire

12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE

**Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales					0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi					0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local					0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien					0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi		0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge		0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge		0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	---

**Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2015		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		NOMBRE	21,00			0,00			0,00			0,00		
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		nombre	18,00			0,00			0,00			0,00		
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		nombre	4 904,00			0,00			0,00			0,00		
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		nombre	40,00			0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
RES16	Nombre de postes financés au titre de la gestion par le FSE		0,00		
RES17	Nombre d'évaluations financées par le FSE		0,00		
RES18	Nombre de dossiers faisant l'objet de contrôles de service fait		0,00		
RES19	Nombre d'actions de communication et d'information au public		0,00		

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	22 - Objectif spécifique 22 : Renforcer les moyens administratifs pour la mise en œuvre du programme

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		Nombre		Nombre	90,00			0,00%			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						Qualitative
			Cumulé			Total annuel			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS33	Nombre d'acteurs mobilisés au titre de la mise en oeuvre du POR		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	23 - Objectif spécifique 23 : Soutenir le système de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du programme opérationnel

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		Proportion		Proportion	100,00%						%	%	%	0,00%	%	%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						Qualitative
			Cumulé			Total annuel			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS35	Pourcentage des dispositifs régionaux cofinancés par les programmes européens faisant l'objet d'un suivi évaluatif		%	%	%	0,00%	%	%	

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
Objectif spécifique	24 - Objectif spécifique 24 : Soutenir l'animation, l'information et la communication du programme

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2015						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		Nombre		Nombre	104,00			0,00%			0,00			0,00			

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						Qualitative
			Cumulé			Total annuel			
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
RSS36	Nombre de visites mensuelles sur le portail des fonds européens de la Région		0,00			0,00			



Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	

**Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance**

Axe prioritaire	Ind type	ID	Indicator	Unité de mesure	Fund	Category of region	2015 Cum total	2015 Cum men	2015 Cum women	2015 Annual total	2015 Annual total men	2015 Annual total women
-----------------	----------	----	-----------	-----------------	------	--------------------	----------------	--------------	----------------	-------------------	-----------------------	-------------------------

Axe prioritaire	Ind type	ID	Indicator	Unité de mesure	Fund	Category of region	2014 Cum total	Observations				
-----------------	----------	----	-----------	-----------------	------	--------------------	----------------	--------------	--	--	--	--

Axe prioritaire	Ind type	ID	Indicator	Unité de mesure	Fund	Category of region	Milestone for 2018 total	Milestone for 2018 men	Milestone for 2018 women	Final target (2023) total	Final target (2023) men	Final target (2023) women
-----------------	----------	----	-----------	-----------------	------	--------------------	--------------------------	------------------------	--------------------------	---------------------------	-------------------------	---------------------------

### 3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

(telle que définie dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 [Modèle pour la transmission des données financières])

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
1	FEDE R	Plus développées	Total	30 314 000,00	50,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
10	FEDE R	En transition	Total	10 223 700,00	50,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
10	FEDE R	Plus développées	Total	7 164 300,00	50,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
2	FEDE R	Plus développées	Total	10 000 000,00	50,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
3	FSE	Plus développées	Total	111 224 000,00	50,00	15 909 200,00	14,30%	14 428 200,00	0,00	0,00%	59
4	FSE	Plus développées	Total	22 624 000,00	50,00	574 780,00	2,54%	574 780,00	0,00	0,00%	4
5	FSE	Plus développées	Total	426 865 786,00	50,00	31 740 431,00	7,44%	31 346 851,00	0,00	0,00%	101
6	FEDE R	Plus développées	Total	194 551 667,00	42,58	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
7	FEDE R	Plus développées	Total	58 222 420,00	40,00	1 290 000,00	2,22%	1 290 000,00	0,00	0,00%	3
8	FEDE R	Plus développées	Total	88 198 000,00	50,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
9	IEJ		Total	8 646 417,00	66,67	3 525 960,00	40,78%	3 002 270,00	0,00	0,00%	5
11	FEDE R	En transition	Total	360 300,00	50,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
11	FEDE R	Plus développées	Total	12 261 700,00	50,00	274 000,00	2,23%	274 000,00	0,00	0,00%	1
12	FSE	Plus développées	Total	21 928 000,00	50,00	1 636 000,00	7,46%	1 636 000,00	0,00	0,00%	4

<b>Total</b>	<b>FEDE R</b>	<b>En transition</b>		<b>10 584 000,00</b>	<b>50,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>FEDE R</b>	<b>Plus développées</b>		<b>400 712 087,00</b>	<b>44,95</b>	<b>1 564 000,00</b>	<b>0,39%</b>	<b>1 564 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>FSE</b>	<b>Plus développées</b>		<b>582 641 786,00</b>	<b>50,00</b>	<b>49 860 411,00</b>	<b>8,56%</b>	<b>47 985 831,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>168</b>
<b>Total</b>	<b>IEJ</b>			<b>8 646 417,00</b>	<b>66,67</b>	<b>3 525 960,00</b>	<b>40,78%</b>	<b>3 002 270,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>5</b>
<b>Total général</b>				<b>1 002 584 290,00</b>	<b>48,12</b>	<b>54 950 371,00</b>	<b>5,48%</b>	<b>52 552 101,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>177</b>

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	055	01	01	07	09			FR10	0,00	0,00	0,00	0
1	FEDER	Plus développées	055	01	02	01	09			FR10	0,00	0,00	0,00	0
2	FEDER	Plus développées	085	01	01	01	06			FR10	0,00	0,00	0,00	0
3	FSE	Plus développées	104	01	01	01	08			FR10	0,00	0,00	0,00	0
3	FSE	Plus développées	104	01	01	07	08			FR10	15 909 200,00	14 428 200,00	0,00	59
4	FSE	Plus développées	110	01	01	07	09			FR10	0,00	0,00	0,00	0
4	FSE	Plus développées	111	01	01	01	09	07, 06			0,00	0,00	0,00	0
4	FSE	Plus développées	111	01	01	07	09	07, 06		FR10	574 780,00	574 780,00	0,00	4
5	FSE	Plus développées	115	01	01	01	10	06, 07		FR10	0,00	0,00	0,00	0
5	FSE	Plus développées	115	01	01	07	10	06, 07		FR10	19 145 818,00	19 145 818,00	0,00	79
5	FSE	Plus développées	116	01	01	01	10	06, 07		FR10	0,00	0,00	0,00	0
5	FSE	Plus développées	116	01	01	07	10	06, 07		FR10	12 594 613,00	12 201 033,00	0,00	22
6	FEDER	Plus développées	056	01	01	01	01			FR10	0,00	0,00	0,00	0
6	FEDER	Plus développées	056	01	01	07	01			FR10	0,00	0,00	0,00	0
6	FEDER	Plus développées	061	01	01	01	01			FR10	0,00	0,00	0,00	0
6	FEDER	Plus développées	066	01	01	07				FR10	0,00	0,00	0,00	0
6	FEDER	Plus développées	066	04	01	07	03			FR10	0,00	0,00	0,00	0
7	FEDER	Plus développées	079	01	01	01	02			FR10	0,00	0,00	0,00	0
7	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02			FR10	1 290 000,00	1 290 000,00	0,00	3
8	FEDER	Plus développées	013	04	01	07	04			FR10	0,00	0,00	0,00	0
8	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04			FR10	0,00	0,00	0,00	0
9	IEJ		103	01	01	07	08			FR10	3 525 960,00	3 002 270,00	0,00	5
10	FEDER	En transition	085	01	01	07	06			FR10	0,00	0,00	0,00	0
10	FEDER	En transition	087	01	01	07	05			FR10	0,00	0,00	0,00	0
10	FEDER	Plus développées	085	01	01	07	06			FR10	0,00	0,00	0,00	0
10	FEDER	Plus développées	087	01	01	07	05			FR10	0,00	0,00	0,00	0

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
11	FEDER	En transition	121	01	01	07				FR10	0,00	0,00	0,00	0
11	FEDER	Plus développées	121	01	01	07				FR10	274 000,00	274 000,00	0,00	1
12	FSE	Plus développées	121	01	01	07				FR10	1 636 000,00	1 636 000,00	0,00	4

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
<b>Utilisation du financement croisé</b>	<b>Axe prioritaire</b>	<b>Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)</b>	<b>Part de la dotation totale de l'Union en faveur de l'axe prioritaire (en %) (3/dotation totale en faveur de l'axe prioritaire*100)</b>	<b>Dépenses éligibles utilisées au titre du financement croisé déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en EUR)</b>	<b>Part de la dotation totale de l'Union en faveur de l'axe prioritaire (en %) (5/dotation totale en faveur de l'axe prioritaire*100)</b>

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»)

1	2	3	4	5
<b>Axe prioritaire</b>	<b>Montant du soutien envisagé pour les opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base de certaines opérations (en euros)</b>	<b>Part de la dotation totale de l'Union en faveur de l'axe prioritaire (en %) (3/dotation totale en faveur de l'axe prioritaire*100)</b>	<b>Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations réalisées en dehors de la zone du programme déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en EUR)</b>	<b>Part de la dotation totale de l'Union en faveur de l'axe prioritaire (en %) (5/dotation totale en faveur de l'axe prioritaire*100)</b>



Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]

Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles

Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) prévu pour être alloué à des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles (en euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1 du programme opérationnel	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) alloué à des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 éligibles (en euros)	Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions éligibles (en euros)	Soutien de l'Union correspondant aux dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions admissibles, résultant de l'application d'un taux de cofinancement de l'axe prioritaire (en euros)
9	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## 4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

### **Synthèse du rapport régional d'évaluation de l'IEJ en Ile de France (département de la Seine-Saint-Denis) venant en complément du rapport national d'évaluation de l'IEJ en France en 2015**

Ce rapport traite en particulier 4 points :

- Les modalités de mise en œuvre,
- Un premier bilan de mise en œuvre
- Le constat au regard des objectifs définis dans le POR
- Les recommandations pour la poursuite de l'IEJ

#### **1.1 Les modalités de mise en œuvre de l'IEJ**

Le POR cible les actions de repérage, les formations préqualifiantes et qualifiantes, les actions d'apprentissage et d'accompagnement à la création d'activité des jeunes NEET de 18 à 25 ans du département de Seine-Saint-Denis.

Cas particulier au regard de l'ensemble des régions éligibles à l'IEJ, des lignes de partage ont été mises en œuvre entre les deux autorités de gestion : la proximité des champs d'intervention a été clarifiée dans le cadre d'un travail partenarial important mené conjointement par le Conseil régional et la DIRECCTE en amont de la programmation. Un Plan d'action régional (PAR) a été adopté pour faciliter l'orientation des porteurs de projets et éviter les doubles financements d'actions, en cohérence avec leurs champs de compétences respectifs.

En outre, le Conseil Régional d'Ile de France a choisi d'allouer une partie des fonds au Département de Seine Saint Denis, en lui attribuant un statut d'organisme intermédiaire, avec une dotation de 900 000€ (450 000 euros de FSE et 450 000 euros d'IEJ) pour

soutenir des actions d'insertion socioprofessionnelle des jeunes NEET du territoire.

Contrairement à d'autres régions qui ont sécurisé le financement sur leur Programme Régional de Formation (PRF), le Conseil régional a souhaité ouvrir sa programmation en privilégiant la logique d'appel à projets pour mettre en œuvre ses actions. L'approche choisie est assez large puisqu'elle va du repérage à l'accompagnement professionnel (stage, emploi, formation, apprentissage). En sus de cet appel à projets, la Région a mobilisé une partie de ses crédits d'IEJ sur son PRF : les Pôles de Projet Professionnel.

## **1.2 Le premier bilan de mise en œuvre**

L'objectif d'un déploiement rapide de l'IEJ a été difficilement tenu en Île-de-France. Plusieurs raisons peuvent être identifiées pour expliquer ce retard.

Un premier élément concerne la complexité de la gouvernance liée à la mobilisation de deux autorités de gestion sur un département éligible (définition de ligne de partage, comitologie, appui aux porteurs). En dépit du travail partenarial réalisé par la Direccte et le Conseil régional afin de clarifier les lignes de partage, les porteurs de projets ont éprouvé un certain nombre de difficultés à identifier le bon organisme gestionnaire.

Un second élément porte sur la complexité de la mise en œuvre de l'IEJ qui a pu décourager les acteurs et restreindre la sélection des opérations.

Un dernier élément peut être avancé : le choix du mode de gestion. Les appels à projets sont « beaucoup plus lourd(s) à mettre en œuvre au démarrage d'une programmation en termes de temps passé à l'instruction des dossiers et d'accompagnement des porteurs », et comporte « davantage d'exigences en termes de qualité et de sélection des opérations ».

En raison du retard de la programmation lié aux éléments précédemment cités il n'est pas possible de se prononcer sur l'efficacité des actions induites. Les opérations ne sont actuellement pas suffisamment avancées pour mesurer l'efficacité des actions visant à mener les jeunes vers une solution d'emploi, d'apprentissage, de stage ou de formation. L'évaluation de l'IEJ se centre donc, dans un premier temps, sur la pertinence des

actions sélectionnées au regard des objectifs du POR.

### **1.3 Le constat au regard des objectifs définis dans le POR**

« Le rôle de l'IEJ s'entend comme un rôle de novation, d'impulsion de nouveaux projets et de nouvelles modalités d'accompagnement des jeunes ». Dans l'appel à projets du Conseil Régional, il est fait mention du « caractère structurant, innovateur et transférable du projet ». Cependant, l'innovation n'a pas été retenue comme un critère d'éligibilité, car cela aurait eu pour conséquence d'écarter de la programmation des projets plus classiques mais néanmoins importants. Un second objectif du Conseil Régional était d'avoir une approche large avec un champ d'action allant de la phase de repérage jusqu'à l'accompagnement professionnel.

En dépit de ces deux objectifs, les résultats de l'appel à projets se sont avérés plutôt décevants : « Alors que le PO régional traduit la volonté de répondre au cumul de difficultés rencontrées par les jeunes NEETs, aucune action n'a été mise en œuvre pour permettre leur repérage. Un effort dans ce sens aurait donné davantage de sens à la notion de parcours intégré (repérer les NEETs, puis les intégrer dans un parcours de pré-qualification ou de formation) et aurait davantage reflété les ambitions du Conseil régional en termes de ciblage des participants ».

### **1.4 Les recommandations pour la poursuite de l'IEJ en Seine Saint Denis**

Des recommandations ont émergé pour la poursuite de la mise en œuvre de l'IEJ. Parmi les recommandations, les éléments suivants peuvent être soulignés :

- adopter une approche encore plus concertée dans la préparation de la mise en œuvre de l'IEJ,
- organiser une concertation large des porteurs de projets potentiels, en amont de la programmation,
- adopter une approche encore plus proactive dans le démarchage de nouveaux partenaires / porteurs de projets,
- favoriser la mise en place de réponses communes, intégrées aux appels à projets,
- poursuivre les efforts réalisés sur l'accompagnement des porteurs de projet en amont du dépôt de leur réponse aux AAP,
- organiser rapidement la collecte des données sur les différentes opérations,

- favoriser des temps d'échange sur les solutions envisageables pour améliorer les résultats des actions,
- structurer et renforcer l'animation territoriale à l'échelle infra-régionale et régionale.

## **5.5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES**

La Région a publié un appel à projets en avril 2015 visant à financer conformément aux lignes de partage fixées avec les services de l'Etat des actions de repérage, de sécurisation des parcours par l'accès à des formations pré-qualifiantes et qualifiantes l'accès à l'entrepreneuriat, son montant prévisionnel était de de 1,6M€. Cinq opérations ont été sélectionnées en 2015, les projets sélectionnés sont des formations sur des nouveaux secteurs d'activité comme le numérique et l'accompagnement vers l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, la candidature du Conseil départemental de Seine Saint Denis a fait l'objet d'un avis favorable du Comité Régional de Programmation du 8 juin 2015, il n'y a pas eu de d'opérations programmées en 2015.

## 6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

### a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

La Région Ile-de-France a fait le choix d'utiliser l'outil de gestion national Synergie pour l'instruction, le suivi et la certification des demandes de financements. Dans une logique de simplification de l'accès aux financements communautaires, elle a souhaité utiliser son propre portail d'aides : la plateforme des aides régionales.

Le retard pris dans le développement de l'outil national Synergie a fortement pénalisé les services instructeurs et conduit à un allongement des délais d'instruction des demandes de financement. En effet, si la plateforme des aides régionales a facilité l'accès de nombre de porteurs de projets aux financements communautaires, l'absence d'interopérabilité entre les systèmes a contraint les services à ressaisir manuellement l'intégralité des dossiers dans Synergie. Cette difficulté technique doit être résolue par la direction de programme Synergie dans les prochains mois afin que l'instruction et la certification, des demandes de financements puissent être fluidifiées.

L'année 2015 a permis de mettre en place le système de gestion et de suivi des indicateurs du POR FEDER-FSE-IEJ, mais également d'adopter le plan d'évaluation après consultation du partenariat dans le cadre du CRSI du 15 octobre 2015. La première évaluation, portant sur mise en œuvre et l'efficacité du PO, sera menée à la fin du second semestre 2016.

Le système de gestion et de suivi des indicateurs du POR s'appuie sur plusieurs outils, conventionnels ou numériques :

- La Région, Autorité de gestion, a fait le choix d'inclure dans les conventions des organismes intermédiaires avec ou sans subvention globale un cadre de performance qui leur était propre, et ce que ces organismes s'inscrivent ou non dans les actions du cadre de performance du POR. Cette déclinaison de l'approche par les résultats permet de s'assurer d'une bonne contribution de chacune des parties prenantes aux objectifs du POR.
- La Région inclut, de manière systématique, dans ses appels à projets un critère de sélection relatif à la contribution du projet considéré aux objectifs du POR. Cette disposition vise à s'assurer que les projets retenus sont ceux ayant le plus fort



impact sur le territoire.

- Enfin, la Région Ile-de-France a expérimenté, en fin d'année 2015, un outil de collecte dématérialisé des données afin de faciliter la remontée d'information pour les stagiaires d'opérations cofinancées par le FSE. Cette expérimentation pourra faire l'objet d'une généralisation dans le courant de l'année 2016 si les résultats de l'expérimentation s'avèrent concluants.

L'année 2015 a également permis de rédiger et d'adopter le plan d'évaluation pluriannuel du POR, lors du CRSI du 15 octobre 2015. A l'exception de l'évaluation IEJ, pilotée par les services de l'Etat, aucune évaluation n'était planifiée, au titre de l'année 2015, dans le plan d'évaluation du POR FEDER-FSE-IEJ de l'Ile-de-France et du Bassin de la Seine.

**b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.**

--

## **7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS**

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

**8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

**9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE**

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
G7 - L'existence d'une base statistique nécessaire pour entreprendre des évaluations permettant d'analyser l'efficacité et l'impact des programmes. L'existence d'un système d'indicateurs de résultat requis pour sélectionner les actions qui contribuent le plus efficacement aux résultats souhaités, pour suivre l'avancement vers la production des résultats et pour entreprendre l'évaluation des incidences.	4 - Un système efficace d'indicateurs de résultat comportant notamment: la fixation de valeurs-cibles pour ces indicateurs.	La fixation de valeurs cibles pour ces indicateurs : Action 1 Pour les OS relevant totalement du volet urbain, les valeurs des indicateurs de de résultat correspond ants seront déterminés à l'issue de la sélection des territoires ITI franciliens afin de garantir l'adéquation entre le périmètre des indicateurs et celui du territoire	31 déc. 2016	Région Ile de France	Non	Non	31 déc. 2016	La Région Île-de-France doit compléter les indicateurs de réalisation et de résultat de chaque territoire ITI en vue de compléter les conditionnalités ex ante manquantes. Cet élément a été identifié dans la cartographie des risques de la Région Ile-de-France. A la différence d'autres régions françaises, les ITI franciliens n'ont pas été identifiés préalablement à l'adoption du POR FEDER-FSE-IEJ. De ce fait, les indicateurs de certains axes dédiés à la mise en œuvre des ITI n'ont pas pu être renseignés. Le renseignement de ces indicateurs interviendra au plus tard le 31 décembre 2016.

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
		<p>concerné.</p> <p>Les Axes / PI / OS concernés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Axe 1 - PI 1 - OS 1 « Renforcer la diversité des fonctions dans les quartiers prioritaires »</li> <li>- Axe 2 - PI 1 - OS 3 « Réduire les pressions anthropiques dans la géographie prioritaire »</li> <li>- Axe 4 - PI 2 - OS 6 « Accroître les actions d'accompagnement et de formation-action visant à la réduction des discriminations et la promotion de l'Egalité entre les femmes et</li> </ul>						

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
		les hommes  - Axe 8 - PI 2 - OS 13 (cf Annexe - section 9 tableau 25)						

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
T01.1 - Recherche et innovation: l'existence d'une stratégie nationale ou régionale en faveur d'une spécialisation intelligente conforme au programme national de réforme, destinée à démultiplier les effets des dépenses privées en recherche et en innovation et présentant les caractéristiques des systèmes nationaux ou régionaux de recherche et d'innovation fonctionnant bien.	5 - Un cadre décrivant les ressources budgétaires disponibles pour la recherche et l'innovation a été adopté.	L'Ile de France transmettra à la CE les données budgétaires (prévisionnelles et réalisées), communiquera à la CE en matière de soutien à la RI (notamment PME).	30 nov. 2015	Région Ile de France	Non	Non	15 mars 2016	De plus, la Région a réalisé la condition ex ante T.01.1 relative à l'objectif thématique 1 qui exige la transmission des données budgétaires prévisionnelles et réalisées en matière de soutien à la recherche et l'innovation.



**10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS  
[ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**10.1. Grands projets**

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations

**Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face**

--

**Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel**

--

## **10.2. Plans d'action communs**

### **Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs**

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

**Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face**

--

## PARTIE B

### RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

#### 11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

##### 11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	1 - Soutenir l'aménagement durable des territoires franciliens
-----------------	--

--

Axe prioritaire	10 - Diminuer les vulnérabilités du bassin hydrographique inter-régional de la Seine aux phénomènes météorologiques et préserver la biodiversité du fleuve
-----------------	--

--

Axe prioritaire	11 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FEDER
-----------------	---

--

Axe prioritaire	12 - Assistance technique destinée à soutenir les coûts induits par la gestion et la mise en œuvre des fonds structurels spécifiquement FSE
-----------------	---

--

Axe prioritaire	2 - Préserver la biodiversité
-----------------	-------------------------------

--

Axe prioritaire	3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion
-----------------	---

--

Axe prioritaire	5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences
-----------------	--

--

Axe prioritaire	6 - Renforcer les facteurs de compétitivité
-----------------	---

--

Axe prioritaire	7 - Diversifier et améliorer les applications TIC
-----------------	---

--

Axe prioritaire	8 - Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone
-----------------	---

--

Axe prioritaire	9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint Denis
-----------------	---

--

**11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du**



**programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]**

**11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]**

<b>Axe prioritaire</b>	<b>Amount of support to be used for climate change objectives (EUR)</b>	<b>Proportion of total allocation to the operational programme (%)</b>
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>

**11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme**

**12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013**

**12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations**

**12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication**

**13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

**14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**14.1. Les progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et à des handicaps permanents ou naturels, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel**

La Région Ile-de-France a fait le choix de mobiliser 20% des crédits FEDER-FSE (97,3M€) en faveur des territoires urbains les plus défavorisés. Elle mobilise ainsi la possibilité offerte par la Commission européenne de recourir à des Investissements Territoriaux Intégrés, autorités urbaines chargées de mobiliser des FESI sur leur territoire, en adéquation avec la stratégie et le projet de développement qu'elles se seront fixées. A cet effet, il leur revient d'assurer la chaîne de traitement des dossiers de financement pour l'ensemble des étapes situées en amont de la phase de sélection ; la Région pourvoit ensuite à l'ensemble des tâches faisant suite au choix des opérations cofinancées.

La Région Île-de-France a lancé un appel à projets intitulé « Interract'If » le 2 mars 2015. Les montants financiers en jeu, le croisement de fonds FEDER et FSE, et la densité du tissu urbain régional ont conduit les services à élaborer un appel à projets exigeant, visant à identifier les territoires les plus capables de garantir une consommation régulière des crédits.

A l'issue de la période de candidature (23 avril 2015), 12 territoires ont été retenus pour 19 territoires postulants. Les candidatures retenues ont été présentées lors du Comité Régional de Programmation du 8 juin 2015. La sélection des territoires, et la détermination des enveloppes financières allouées à chacun a été le fruit d'un travail transversal et partenarial mené par la Direction des Financements Européens en lien avec l'ensemble des territoires et de leurs porteurs de projets sur l'ensemble de l'année 2015. Ce travail a permis de faire émerger près de 150 projets.

Le conventionnement est en cours de finalisation avec chacun des territoires ITI retenus.

**14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds**

**14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales**

**14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes**

As stipulated by the Regulation (EU) No 1303/2013, article 27(3) on the "content of programmes", article 96(3)(e) on the "content, adoption and amendment of operational programmes under the Investment for growth and jobs goal", article 111(3), article (4)(d) on "implementation reports for the Investment for growth and jobs goal", and Annex 1, section 7.3 on "contribution of mainstream programmes to macro-regional and sea-basin strategies, this programme contributes to MRS(s) and/or SBS:

**14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant**

**14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées**

**15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

**16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)**

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--



**17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES  
— CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]**

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

**18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHES 4 ET 6, DU  
RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]**

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

--

## Documents

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
----------------------	------------------	------------------	------------------	----------------------------	----------	--------------	------------

**Latest validation results**

<b>Severity</b>	<b>Code</b>	<b>Message</b>
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.